

19 juil 2013 -16:55

Rapport Bureau du Plan Stratégie de Relance

Stratégie de relance du Gouvernement fédéral : "De grandes avancées ont été réalisées" (Bureau fédéral du Plan)

Le Bureau fédéral du Plan a publié aujourd'hui son deuxième rapport d'avancement relatif à la stratégie de relance du Gouvernement fédéral. Vous pouvez consulter le rapport complet ici :

http://www.plan.be/publications/publication_det.php?lang=fr&TM=30&IS=63&KeyPub=1241

Ce rapport donne un résumé de l'ensemble des mesures que le Gouvernement a prises pour protéger le pouvoir d'achat et soutenir la croissance économique et la création d'emplois.

Même s'il s'agit d'une évaluation intermédiaire et qu'il est donc trop tôt pour mesurer l'impact socio-économique exact des mesures, le rapport du Bureau fédéral du Plan établit une série d'évolutions positives :

- Une augmentation de la confiance des consommateurs depuis début 2013 ;
- Les prix de l'énergie ont fortement diminué grâce aux décisions du Gouvernement : la composante énergie pour l'électricité n'est plus que 7% supérieure à celle des pays voisins alors que c'était encore 40% en 2012. Pour le gaz, on est passé de 20% à 5% aujourd'hui ;
- Grâce aux mesures du Gouvernement, l'évolution de l'inflation en Belgique est inférieure à celle de nos pays voisins, ce qui n'était plus arrivé depuis 2010 ;
- Le doublement de la réduction des cotisations sociales pour les employeurs qui offrent un accompagnement et une formation aux jeunes via le tutorat fait l'objet d'un intérêt accru (alors qu'avant cette mesure n'était quasiment pas utilisée) ;
- L'augmentation des allocations sociales les plus basses et des bas salaires a permis de compenser en grande partie, pour ces catégories de revenus, l'impact de l'inflation.

Pour rappel, le Gouvernement fédéral a lancé en juillet 2012 une stratégie de relance qui comprend plus de 40 mesures. Lors de l'élaboration de chaque budget ou de chaque contrôle budgétaire, une attention particulière a été accordée aux mesures permettant de soutenir notre économie et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Cette approche s'inscrit dans une politique qui allie la nécessaire discipline budgétaire et l'attention en faveur de la croissance et l'emploi.

Le Gouvernement fédéral poursuivra ses efforts en faveur de la relance, en collaboration avec les Régions et les Communautés. Comme décidé lors d'un précédent Comité de concertation, autorités fédérales, régionales et communautaires travailleront main dans la main en faveur d'un Pacte interfédéral pour l'emploi et la compétitivité de nos entreprises.

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>